



Rubrique: Faillites

Sous-rubrique: Publication de faillite/appeal aux créanciers

Date de publication: SHAB 10.09.2021

Publications supplémentaires: KABVD 10.09.2021

Date d'échéance prévue: 10.09.2026

Numéro de publication: KK02-0000021125

Entité de publication

Office des faillites de l'arrondissement de Lausanne, Chemin du Trabandan 28, 1006 Lausanne

Publication de faillite/appeal aux créanciers BESTMILE SA

Débiteurs:

BESTMILE SA

CHE-356.366.302

Avenue de Rhodanie 58

1007 Lausanne

Type de procédure de faillite : sommaire

Date de l'ouverture de la faillite : 26.08.2021

Remarques juridiques:

Les créanciers du failli et ceux qui ont des revendications à faire valoir sont sommés de produire leurs créances ou revendications au point de contact dans le délai indiqué et de lui remettre leurs moyens de preuve (titres, extraits de livres, etc.). Les débiteurs du failli doivent s'annoncer auprès du point de contact dans le même délai sous menace des peines prévues par la loi (art. 324, ch. 2, CP). Ceux qui détiennent des biens du failli, à quelque titre que ce soit, sont sommés de les mettre à la disposition du point de contact dans le même délai sous menace des peines prévues par la loi (art. 324, ch. 3, CP). Ils seront déchus de leur droit de préférence, sauf excuse suffisante. Le point de contact indiqué vaut aussi pour les intéressés demeurant à l'étranger.

Publication selon les art. 231 et 232 LP, 29 et 123 ORFI.

Délai : 1 mois

Fin du délai: 11.10.2021

Point de contact:

Office des faillites de l'arrondissement de Lausanne, Chemin du Trabandan 28, 1006 Lausanne

Remarques:

VENTE D'URGENCE : L'actif incorporel de cette faillite est notamment composé d'un programme informatique (code source) pour lequel l'Office des faillites soussigné a déjà reçu des offres d'achat. Compte tenu des coûts nécessaires pour assurer la maintenance de cet actif incorporel (caractère dispendieux de sa conservation) et afin de préserver sa valeur (déprédation rapide), l'administration de la faillite entend agir par la voie de la vente d'urgence sel. art. 243 al. 2 LP. Ainsi, les créanciers et tout tiers intéressé peuvent déposer une offre d'achat dans un délai péremptoire échéant le 20 septembre 2021. En cas de pluralité d'offres, l'office se réserve le droit de d'organiser une vente aux enchères privées entre les intéressés. Les offres doivent être adressées par email à l'Office des faillites de l'arrondissement de Lausanne à l'adresse suivante : pascal.chavaillaz@vd.ch. Pour tout renseignement un email peut être envoyé à pascal.chavaillaz@vd.ch.

Office des faillites de l'arrondissement de Lausanne

021 316 65 03